



Fédération des sociétés
d'horticulture et d'écologie du Québec

Plan de développement 2008-2012

Ce Plan de développement a été approuvé par le conseil d'administration
le 28 mars 2009.

Message du président

En 2003, comme tous les organismes de loisir et de sport, la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec avait accepté de se doter d'un Plan de développement. Après une vaste consultation de ses membres, le Plan de développement 2004-2008 a donc été élaboré et les membres du conseil d'administration ont suivi, dans la mesure du possible, les orientations qui s'en sont dégagées.

Par la suite, deux rapports ont été présentés aux membres, soit l'actualisation 2005 et l'actualisation 2007 dans lesquels nous informions les membres des actions accomplies pour répondre aux objectifs de développement de notre Plan. Ainsi, nos membres ont pu suivre l'évolution de cet important dossier.

C'est avec fierté que la Fédération vous présente aujourd'hui son Plan de développement 2008-2012.

Selon le vœu des membres qui se sont exprimés en grand nombre lors d'une consultation à l'automne 2008, nous maintenons l'énoncé de notre mission et les autres principes directeurs ont été adaptés à l'actualité 2009.

Nous continuerons à être à l'écoute de nos membres et à privilégier un échange constant avec eux. Consciente de l'apport économique qu'elle représente, la Fédération a l'intention de jouer un rôle majeur dans la vie socioculturelle du Québec au cours des prochaines années.

Je remercie les administrateurs qui ont travaillé à la réalisation de ce nouveau Plan de développement 2008-2012. Je remercie également les membres qui ont bien voulu participer à la consultation et je termine en vous livrant ce message *«Ensemble, cultivons notre passion!»*

René Paquet
Président
Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec

Introduction

L'horticulture, la botanique, l'ornithologie et la mycologie sont, à l'heure actuelle, des activités de loisir fort populaires auprès de la population québécoise. L'horticulture ornementale constitue d'ailleurs un secteur économique en constante croissance.

La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec, à l'écoute de ses membres passionnés par cette forme de loisir, a dressé le bilan de ses différentes réalisations et fait le point sur les objectifs qu'elle s'était fixés dans son Plan de développement **2004-2008**.

Les membres du conseil d'administration de la Fédération sont fiers de tout le chemin parcouru depuis ce temps.

La créativité, le dynamisme, l'expertise et l'implication du conseil d'administration et de l'ensemble des membres ont fortement contribué à atteindre plusieurs objectifs. Les orientations de développement, parfois ambitieuses, encouragent la Fédération à poursuivre et à assurer une continuité.

La Fédération a privilégié un processus de consultation favorisant la participation du plus grand nombre des membres touchés par l'adoption et la mise en œuvre du Plan de développement **2008-2012**. Au cours de cette consultation, à l'automne 2008, l'importance de maintenir notre mission et nos objectifs a été reconnue. Nos services sont très appréciés des membres et le site Internet de la Fédération s'est avéré un outil précieux à développer davantage.

Le comité responsable du processus de renouvellement de notre Plan de développement était formé du président, René Paquet, du premier Vice-président, Yves Chantal, de la secrétaire, Sonia Houle, des administrateurs, Romain Rioux et Chantal Rondeau, et finalement de la directrice générale, Thérèse Tourigny. Comme responsable de ce comité, je tiens à les remercier pour leur précieuse contribution qui a mené à l'élaboration de ce Plan de développement collectif.

Plus que jamais, la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec a l'intention de jouer le rôle qui lui est dévolu dans la société québécoise.

Ensemble, cultivons notre passion!

Nous définir

La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec est un regroupement d'organismes qui oeuvrent à des fins non lucratives dans les secteurs de l'horticulture, de l'écologie et de l'environnement.

Le monde de l'horticulture est en perpétuelle évolution. La progression de la Fédération et son développement constant sont l'affaire de tous.

Notre logo



Faciliter les Services en horticulture et en Écologie au Québec

Notre origine

L'histoire mentionne qu'on trouve les premiers renseignements sur certains éléments de la flore québécoise dans le récit de voyages de Jacques Cartier en 1534 et que chaque siècle révèle des événements marquant pour l'horticulture au Québec. C'est ainsi qu'on apprend que vers les années 1800, des amateurs d'horticulture se regroupent, soit pour acheter des graines de semences chez un producteur londonien ou encore pour visiter une librairie offrant des ouvrages en horticulture.

Vers 1850, quelques associations composées surtout d'anglophones sont formées et c'est dans les années 1950-1960 que sont créées les premières sociétés d'horticulture francophones. Pour plus de détails consultez le site de la Fédération à la rubrique *Un peu d'histoire*.

Selon le vœu du ministre de l'Agriculture du Québec qui demandait que les sociétés d'horticulture se regroupent en fédération, cette dernière aurait vu le jour le 9 novembre 1977. La demande d'incorporation fut donc faite en décembre 1977 et les lettres patentes furent accordées le 26 janvier 1978 à la *Fédération provinciale des sociétés d'horticulture*. Déjà à l'avant-garde, l'écologie était mentionnée dans l'un des objets de cette requête.

En présentant de nouveaux objets répondant mieux aux besoins du moment, le conseil d'administration demanda alors de changer la dénomination sociale pour la *Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec*. Ce changement fut accordé le 26 mars 1985.

Depuis son incorporation, les principaux objectifs de la Fédération sont demeurés les mêmes, soit de regrouper des sociétés d'horticulture, des comités d'embellissement ainsi que d'autres organismes horticoles et de faire la promotion de l'horticulture et de l'écologie, pour la protection de l'environnement et l'embellissement du milieu de vie.

Notre crédo

Ensemble, cultivons notre passion!

C'est-à-dire :

ensemble	la Fédération et ses membres
cultivons	créer, se développer, accompagner, grandir
notre passion	l'horticulture et l'écologie

Notre mission

Développer l'intérêt de l'horticulture et de l'écologie, promouvoir les bienfaits de sa pratique au niveau social, économique, culturel et environnemental, et favoriser l'expression de son excellence.

Nos objectifs

- regrouper les organismes et les associations de personnes qui oeuvrent à des fins non lucratives dans les secteurs de l'horticulture, de l'écologie et de l'environnement
- représenter et défendre les intérêts des membres, et leur fournir des services en relation avec notre mission
- collaborer à l'amélioration des connaissances des membres dans les domaines de l'horticulture, de l'écologie et de l'environnement
- favoriser l'excellence de la pratique de l'horticulture
- encourager une approche responsable en écologie

Nos principes directeurs

- être à l'écoute des membres
- valoriser les talents et les compétences des membres
- diffuser de l'information en matière d'horticulture et d'écologie

Nos orientations de développement

1. développer la pratique de l'horticulture
2. accroître la contribution des membres au développement de la Fédération
3. réaffirmer l'importance de la pratique active de l'écologie
4. établir de nouveaux partenariats financiers ou affinitaires
5. accroître la reconnaissance de la Fédération aux niveaux provincial, national et international

Notre stratégie de développement

La Fédération doit s'assurer de bases solides sur lesquelles appuyer sa croissance et son expansion. Pour ce faire, elle entend se donner les moyens d'être une organisation efficace et efficiente, afin d'augmenter sa performance auprès de ses membres. Sa stratégie de développement se résume ainsi :

Ensemble, cultivons notre passion!

Nos engagements

Envers nos membres



- offrir un service professionnel
- fournir des services qui rencontrent leurs attentes

Envers nos partenaires



- entretenir avec tous nos partenaires des relations basées sur le respect et l'intégrité

Envers le ministère de l'Éducation,
du Loisir et du Sport



- soumettre un Plan de développement aux quatre ans
- assurer une gestion financière saine et efficace

Orientation 1 : développer la pratique de l'horticulture

Objectif de développement	Actions
1.1 Aider les membres qui veulent être présents lors d'expositions ou de salons ayant un rayonnement régional.	<ul style="list-style-type: none">• Fournir un kiosque d'exposition et des documents reliés à l'horticulture et l'écologie.• Publiciser l'événement dans <i>HORTIQUOI</i> et sur le site Internet de la Fédération.
1.2 Poursuivre le développement du programme <i>Initiation des jeunes à l'horticulture</i> .	<ul style="list-style-type: none">• Continuer le programme existant depuis 1994.• Faire connaître les projets réalisés lors d'événements spéciaux.
1.3 Diffuser le programme <i>Horticulture avec les aînés</i> .	<ul style="list-style-type: none">• Faciliter l'accès au programme.• Rendre disponible la documentation d'aide.
1.4 Supporter les membres dans leurs responsabilités liées à la gestion de leur organisme et de leurs activités.	<ul style="list-style-type: none">• Fournir une liste des services et avantages offerts aux membres.• Actualiser la documentation d'aide.
1.5 Appuyer la <i>Fondation René Paquet pour l'horticulture et l'écologie</i> dans l'atteinte de ses objectifs.	<ul style="list-style-type: none">• Participer aux campagnes de financement de la Fondation.

Orientation 2 : accroître la contribution des membres au développement de la
Fédération

Objectif de développement	Actions
<p>2.1 Structurer le plan de communication afin de faciliter la diffusion des initiatives de la Fédération et de ses membres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer la publication de <i>l'HORTIQUOI</i>, de <i>Horti-Plus</i> et <i>Faites la cour aux oiseaux</i>, feuillet de prestige, ainsi que de la brochure <i>Jardins à visiter</i>. • Créer une rubrique sur l'écologie et permettre aux sociétés de s'y exprimer. • Faire connaître les habiletés spécifiques des membres.
<p>2.2 Maintenir les échanges entre les membres par la tenue de rencontres régionales et lors de la Journée de la Fédération.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les membres à initier et participer aux rencontres régionales. • Inciter les membres à participer à la Journée de la Fédération.
<p>2.3 Assurer une utilisation optimale des ressources humaines, techniques et financières afin d'augmenter la performance de la Fédération envers ses membres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une structure de communication plus efficace. • Responsabiliser les membres à l'importance de leur contribution.
<p>2.4 Améliorer les outils de communication destinés aux membres.</p> <p>Développer des outils pour faciliter la communication entre le représentant régional et ses membres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les interactions entre les membres et le représentant régional.

Orientation 3 : réaffirmer l'importance de la pratique active de l'écologie

Objectif de développement	Actions
3.1 Souligner l'engagement des membres et reconnaître leur contribution.	<ul style="list-style-type: none">• Diffuser leurs actions ou leur participation.• Décerner des certificats « <i>Honneur au mérite</i> ».
3.2 Diffuser toute l'information pertinente à l'écologie ainsi que les nouveautés scientifiques en sollicitant l'aide de nouveaux partenaires.	<ul style="list-style-type: none">• Publier l'information à l'aide des différents moyens de communication de la Fédération.

Orientation 4 : établir de nouveaux partenariats financiers ou affinitaires

Objectif de développement	Actions
4.1 Accroître le financement de la Fédération afin de fournir un meilleur soutien aux membres.	<ul style="list-style-type: none">• Rechercher de nouvelles sources de financement.
4.2 Maintenir les partenariats financiers existants.	<ul style="list-style-type: none">• Entretenir les relations avec nos partenaires financiers.
4.3 Maintenir les partenariats affinitaires existants.	<ul style="list-style-type: none">• Entretenir les relations avec nos partenaires affinitaires.
4.4 Identifier de nouveaux partenariats affinitaires.	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre le développement du réseau de relations publiques de la Fédération.

Orientation 5 : accroître la reconnaissance de la Fédération aux niveaux provincial,
national et international

Objectif de développement	Actions
5.1 Assurer la reconnaissance de la Fédération au niveau provincial.	<ul style="list-style-type: none">• Participer à différents évènements, colloques, expositions, salons et congrès provinciaux.
5.2 Augmenter la visibilité de la Fédération au niveau national.	<ul style="list-style-type: none">• Représenter la Fédération lors d'évènements nationaux.
5.3 Créer de nouvelles relations internationales.	<ul style="list-style-type: none">• Collaborer à la tenue d'évènements internationaux en horticulture.